

AR. Préfecture
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20220328-28032022-01BIS-DE
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

Séance du 28 Mars 2022

Nombre de
conseillers

- en exercice 15
- présents 9
- votants 10
- absents 6
- excusés 0
- vote pour : 10
- vote contre : 0
- abstentions : 0

Convocation : 21/03/21

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit Mars à 20 heures, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Absents/Excusés : Lucette CARSAC, FELIX Dimitri (pouvoir à LACOUT G), FOUQUET Camille, LACHERET Jean-Christophe MONTJAUX Morgan, TAURAND François

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n°
CM28032022-01BIS

OBJET

Vote des 2 taxes
directes locales
2022

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectés aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter le taux de la taxe foncière sur le bâti et le taux de la taxe foncière sur le non bâti pour l'année 2022 de 1%.

Taxe d'habitation (TH) : Le régime fiscal applicable en 2020 est figé.

Taxe Foncier bâti (TFB)

Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)

Taxes	Base d'imposition	Taux	Produit attendu
TFB	424 200	31,53	133 750
TFNB	4 200	141,76	5 954

Produit total attendu pour 2022 139 704

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 28 Mars 2022.

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 28/03/2022
et publication ou
notification
du 28/03/2022

Le Maire,
Guy LACOUT

